



Olivier Solioz,
président de la SPVal



Stéphane Darbellay,
président de l'AVECO

Début d'année scolaire: nouveau et/ou poursuite des dossiers

La reprise des activités professionnelles liées à l'école date de la mi-août 2025 et varie

selon les planifications personnelles et/ou les accès aux écoles. Les informations transmises en fin d'année scolaire par les directions et celles reçues juste avant cette rentrée ont induit des adaptations et des modifications des planifications. Lors des séances obligatoires fixées par la direction, les derniers impératifs locaux et ceux liés au DEF-SE ont été portés à la connaissance des enseignant-es.

Nouveautés*

Cette nouvelle année scolaire marque, pour un grand nombre de collègues, le début d'une période de changements. Ils peuvent être individuels (après des choix personnels) ou collectifs (à la suite des décisions des autorités scolaires). De multiples enseignant-es de l'école obligatoire valaisanne vivront des modifications induites par:

- Le nouveau Cahier des charges et sa liste des tâches.
- Un changement dans les équipes de direction.
- La généralisation des *Enseignants Ressources Vivre Ensemble au primaire* et des *Enseignants Ressources au CO*.
- Les projets d'école ou de centre scolaire.
- L'arrivée de nouveaux collègues.
- L'introduction de moyens d'enseignement.
- Une attention particulière sur l'orthographe, la grammaire, la conjugaison.

Regrets liés au Cahier des charges*

Pour les cinq associations d'enseignant-es de la FMEP qui sont concernées par le nouveau Cahier des charges «général», la décision de son introduction à la rentrée 2025 laisse un goût amer. N'aurait-il pas été plus logique

de laisser du temps aux deux GT de terminer leurs délibérations afin de se coordonner pour rendre une copie achevée liant cahier des charges et gestion du temps de travail?

En effet, la décision politique ne tient pas compte du fait que:

- Le GT sur l'administration du temps de travail n'a, à ce jour, pas pu prendre connaissance de ce nouveau cahier des charges et des annexes précisant les différentes tâches qui y sont associées. Ce dernier n'a donc pas pu, en toute connaissance de cause, mettre en relation les pourcentages mentionnés « par des fourchettes » pour les trois champs d'activités avec les tâches qui y sont rattachées.
- Le GT ne s'est pas encore penché sur les facteurs différents qui sont appliqués sur une période d'enseignement « Primaire – Cycle d'Orientation – Secondaire II ».
- Autre fait particulier, le Cahier des charges n'a pas été transmis avant la coupure estivale et ajoutera un paramètre supplémentaire lors des séances de la rentrée avec les directions.
- Certain-es collègues spécialistes ou avec des fonctions particulières devront composer avec ce Cahier des charges pendant une année en attendant que leur document spécifique soit travaillé durant la prochaine année scolaire.

Les comités de l'AVECO et de la SPVal pensent donc que cette introduction est « prématurée » et qu'il aurait été préférable d'attendre que les Cahiers des charges spécifiques ET les résultats du GT « temps de travail » soient connus.

Consultations sur les textes de lois*

L'AVECO et de la SPVal ont abordés lors des séances des comités de juin le principe du processus de travail interne pour la consultation des nouvelles lois en remplacement de la LIP1962.

En date du 18 juin 2025, le Conseil d'État a autorisé le DEF à mettre en consultation les trois textes de lois:

- Loi sur l'école valaisanne (LEV)
- Loi sur l'enseignement du degré secondaire II général (LEDeS)
- Loi sur l'enseignement privé (LPriv)

En date du 26 juin 2025, les présidents AVECO et SPVal ont reçu les documents suivants: la lettre du DEF, un texte de présentation des trois lois, les trois préavis ainsi que les trois rapports explicatifs.

Ces éléments sont disponibles via ce QRcode:



Pour l'AVECO et la SPVal, le traitement de ces documents est déjà mis à l'ordre du jour de la séance des comités en août. Chaque association gèrera le processus interne de consultations avec différents groupes de membres (CIM – CP – Districts pour la SPVal, Délégués Responsables pour l'AVECO). Un retour au nom de chaque association sera effectué.

La Commission Sectorielle Enseignement de la FMEP se réunira spécifiquement pour ce dossier le 9 septembre 2025.

Le délai pour transmettre le retour est fixé au vendredi 19 septembre 2025.

Il est à relever que toute personne ou institution est invitée à se prononcer en complétant le questionnaire en ligne.

SPVal Société Pédagogique Valaisanne

Le Comité cantonal de la SPVal pour l'année scolaire 2025- 2026 se compose des personnes suivantes:

Président	Olivier Solioz
Administrateur	Philippe Martin

Représentant-es des Districts

Monthey	Martine Hilgert
St-Maurice	Pierre-Marie Bochatay
Martigny	Justine Panchaud
Entremont	Pierre Darbellay
Conthey	Daniel Roh
Sion	Dorothee Nanchen
Hérens	Gaétan Bruchez
Sierre	Pascal Rey

Particularité sur la comptabilisation des semaines scolaires

Le Service de l'Enseignement a publié dans l'ENT un Mémo qui précise les semaines concernées par « une comptabilisation de demi-semaine » pour les remplaçant-es et certaines situations pour les enseignant-es engagé-es.

Elles sont fixées aux dates suivantes:

- du 18 au 24 août 2025
- du 13 au 19 octobre 2025

- du 16 au 22 mars 2026
- du 11 au 17 mai 2026.

L'AVECO et la SPVal relèvent que pour les enseignant-es à temps partiel (lundi – mardi – mercredi) trois semaines sur quatre comprennent l'entier des jours habituellement enseignés. Pour les collègues qui travaillent en fin de semaine (jeudi – vendredi) seule la première semaine est concernée.

La Matze



La Matze d'août vous propose différentes citations inspirées par la rentrée et les projets professionnels des enseignant-es après la coupure estivale.

«Sachez vous éloigner, car, lorsque vous reviendrez à votre travail, votre jugement sera bien plus sûr.»
Léonard de Vinci

«Les maîtres d'école sont des jardiniers en intelligences humaines.»
Victor Hugo

«La vocation, c'est avoir pour métier sa passion.»
Stendhal

«Le métier, c'est ce qui ne s'apprend pas.»
Pablo Picasso

«Son travail peut être fini un jour, mais son éducation jamais.»
Alexandre Dumas

«Commencez par changer en vous ce que vous voulez changer autour de vous.»
Gandhi

«Ce n'est ni la finance, ni la stratégie, ni la technologie, mais le travail d'équipe qui demeure l'avantage compétitif ultime, parce qu'il est si puissant et si rare.»
Patrick Lencioni

«Le succès est la somme de petits efforts, répétés jours après jour.»
Leo Rober Collier

«Les rêves donnent du travail.»
Paulo Coelho

*NB – En raison du délai rédactionnel, les annonces du DEF-SE transmises après le 20 juin 2025 ainsi que celles liées à la conférence de presse de la rentrée ne sont pas intégrées dans ce billet.

AVECO*

Le comité de l'AVECO pour l'année scolaire 2025-2026 se compose des personnes suivantes:

Stéphane Darbellay	Président
Carine Golay	Vice-présidente
Xavier Frossard	Caissier
Noriane Rizzo	Membre Comité
Samuel Métrailler	Membre Comité